

Prévenir les cambriolages



Chez vous, adoptez les bons réflexes pour dissuader les voleurs

Ne laissez pas entrer chez vous ou dans votre immeuble des inconnus, et ce, quel que soit le prétexte (demande de verre d'eau, vente...).

S'il s'agit d'une personne en uniforme ou se présentant d'un organisme (mairie, EDF, association...),

vous pouvez exiger la présentation d'une carte professionnelle et contacter l'organisme dont la personne se prévaut.

**En cas de comportements suspects,
appelez le 17
ou la police municipale
au 04 74 42 45 00**

Les conseils de sécurité



Avant de sortir, soyez vigilant :
même pour une absence de très
courte durée, fermez toutes les portes
et toutes les fenêtres.



Pour se prémunir
ne laissez pas vos
votre domicile ni le
véhicule



Avant de partir en **vacances,** prenez **vos précautions**

> **Signalez votre départ auprès de la police** et inscrivez-vous à l'opération Tranquillité Vacances.



> **Informez vos proches de votre départ** (amis, famille).

> **Créez l'illusion de votre présence** en utilisant un programmateur pour les lumières et en faisant relever votre courrier régulièrement.

> **Assurez-vous de la fermeture** de toutes les portes-fenêtres.

> **Ne diffusez pas de photos de vacances** sur les réseaux sociaux avant votre retour.

> **Conserver vos objets de valeur dans un endroit sûr et dissimulé.** Par ailleurs, ne conservez pas de grosses sommes d'argent à votre domicile.

> **Gardez toujours les portes fermées à clés,** même lorsque vous êtes présents dans votre logement.

> **Améliorer la sécurité de votre habitation** en renforçant la porte d'entrée et les fenêtres.

L'installation d'une alarme est conseillée.



du vol de véhicule,
s clés à l'entrée de
es papiers dans le
cule.



Pour se préserver d'un vol
dans votre véhicule,
ne laissez rien en vue dans celui-ci.

Vous avez été victime d'un cambriolage

Que faire ? Qui contacter ?



**Ne touchez à rien pour préserver
traces et indices**

**Composez le 17
le plus rapidement possible**

Numéros utiles

**Pour signaler une infraction qui
nécessite une intervention immédiate**

17

Police secours

ou

04 74 42 45 00

Police municipale

de Bourg-en-Bresse